

NOS PROPOSITIONS

SÉCURITÉ

“Une ville qui protège chacune et chacun et fait de la proximité son allié pour restaurer la confiance.”



Nos 6 engagements phares

1. Garantir la sécurité du quotidien pour toutes et tous, dans chaque quartier.
2. Apaiser la ville en transformant l'espace public contre l'insécurité ressentie.
3. Prévenir la délinquance et les incivilités en investissant sur une politique sociale et de proximité dans tous les quartiers
4. Protéger les plus vulnérables, réduire les inégalités de sécurité et restaurer la confiance.
5. Organiser le partage de l'espace public pour sécuriser les trajets des piétons et des cyclistes.
6. Donner du pouvoir aux habitant·es sur la sécurité : transparence, participation et contrôle citoyen



L'ALLIANCE DES
COLLECTIFS CITOYENS

OSE *Orléans Solidaire Ecologique*



Diagnostic express – quelques constats

Pour information : la population de référence de la commune d'Orléans est d'environ 116 000 habitant·es (source : Insee).

Tableau récapitulatif chiffres sur la sécurité à Orléans

Libelle	Nombre en 2020	Nombre en 2024	Variation 2020-2024
Autres coups et blessures volontaires	420	461	10%
Cambriolages de logement	222	253	14%
Coups et blessures volontaires	776	842	9%
Coups et blessures volontaires intrafamiliaux	356	381	7%
Violences sexuelles	237	393	66%
Vols avec armes	16	26	63%
Vols d'accessoires sur véhicules	111	94	-15%
Vols dans les véhicules	339	522	54%
Vols de véhicules	105	138	31%
Vols sans violence contre des personnes	1 066	1 467	38%
Vols violents sans arme	136	161	18%
Destructions et dégradations volontaires	855	824	-4%
Escroqueries	771	778	1%
Trafic de stupéfiants	169	56	-67%
Usage de stupéfiants	616	720	17%
Total (hors doublons)	5 419	6 274	16%

Table de données issue du site Ville-data.com, chiffres orléanais issus du site des statistiques publiques sur l'insécurité et la délinquance (<https://ssmsi.shinyapps.io/donneesterritoriales/>)

La baisse annoncée de “80% de la délinquance” par Serge Grouard de la baisse de 80% de la délinquance, est-ce la réalité ?

Une délinquance globale qui repart à la hausse, loin du storytelling officiel

Quand Serge Grouard revendique une baisse de « 80 % de la délinquance » depuis 2001, les chiffres 2020–2024 racontent une autre histoire. Le total des crimes et délits enregistrés (hors doublons) passe de 5 419 faits en 2020 à 6 274 en 2024, soit près de **+16 % en quatre ans**.

Autrement dit, bien qu'ayant diminué entre 2001 et 2020, la **délinquance ne baisse plus : elle augmente**. Mettre en avant des indicateurs ciblés ou une période choisie permet de faire joli en conférence de presse, mais ne décrit pas la réalité vécue par les Orléanaises et Orléanais. Ce **décalage entre communication triomphante et évolution réelle** nourrit la défiance envers la parole publique.

Violences sexuelles : une explosion qui contredit l'autosatisfaction

En 2024, 393 violences sexuelles sont enregistrées à Orléans, soit près de **+66 % par rapport à 2020**. Même si une partie de cette hausse tient à une libération de la parole, une telle progression montre que la réponse locale n'est pas à la hauteur. On ne peut pas se dire « ville sûre » quand les agressions sexuelles **augmentent aussi fortement, en particulier pour les femmes et les mineur·es**.

La majorité municipale parle de fermeté, mais sans plan massif de prévention, d'hébergement d'urgence, de soutien aux associations et de formation des agents, les chiffres continuent de s'envoler. Ce bilan traduit **une politique fragmentée, centrée sur l'affichage plus que sur la protection réelle des victimes**.

→ Agressions et vols violents : une ville où la violence du quotidien progresse

Les vols violents sans arme augmentent de +41 % entre 2023 et 2024, signe d'une montée des agressions de rue. Parallèlement, les vols avec arme progressent de +36,8 % sur la même période. Ces chiffres contredisent l'idée d'une ville pacifiée où la simple présence policière suffirait à apaiser les tensions.

Ils révèlent surtout l'absence d'un travail de fond sur les causes de la violence : **précarité, conflits d'usage, alcoolisation, absence de médiation et de présence éducative**.

Là encore, la **communication** sur la « tolérance zéro » ne remplace ni la prévention, ni le travail social de **proximité**.

→ Vols et atteintes aux biens : l'insécurité matérielle s'ancre dans la durée

Les vols dans les véhicules augmentent de +54 % entre 2020 et 2024, avec 522 faits enregistrés en 2024. Pour beaucoup d'habitant·es, cela signifie voitures fracturées, vitres brisées, parkings ressentis comme dangereux. Cette hausse forte montre que la **politique actuelle ne protège pas les biens du quotidien, en particulier dans les quartiers populaires**.

On ne peut pas se contenter de caméras et d'opérations coup de poing **sans repenser l'éclairage, l'occupation des espaces, la présence humaine**. Une politique de gauche **pragmatique** ferait de ces vols un indicateur central du sentiment d'insécurité et agirait sur l'urbanisme, la prévention et le lien avec les bailleurs.

→ Cambriolages : derrière les micro-baisses, une tendance de fond à la hausse

Entre 2020 et 2024, les cambriolages de logement passent de 222 à 253 faits, soit une hausse d'environ +14 %. Malgré la légère baisse entre 2023 et 2024 (261 → 253), si l'on regarde l'ensemble du dernier mandat, **les Orléanais·es sont davantage exposé·es au risque de cambriolage à la fin du celui-ci par rapport au début**.

Un vrai pilotage politique devrait assumer ce constat et proposer une stratégie globale : **sécurisation des halls, travail avec les syndics, éclairage, présence de proximité**.

→ Violences intrafamiliales : un niveau toujours trop élevé, malgré un léger recul récent

Ces coups et blessures volontaires intrafamiliaux reculent entre 2023 et 2024 (442 → 381), mais restent au-dessus du niveau de 2020, avec 356 faits enregistrés cette année-là. Parler de « réussite » serait donc largement prématuré : **les familles restent fortement exposées à la violence, notamment les femmes et les enfants**.

La ville communique sur quelques actions emblématiques, mais sans plan structuré associant logement, santé, justice, école et associations spécialisées. Une collectivité qui se dit protectrice devrait faire de la lutte contre ces violences une priorité absolue. Ce n'est pas ce que traduisent les chiffres du dernier mandat.

→ Stupéfiants : moins de trafic dans les statistiques, plus de consommation sanctionnée

Le trafic de stupéfiants enregistré une forte baisse entre 2020 et 2024, avec une chute d'environ -67 %. Mais, dans le même temps, **les usages sanctionnés par amende forfaitaire délictuelle explosent**, avec une hausse de plus de +300 % sur la période.

Autrement dit, on affiche une baisse du trafic tout en multipliant les sanctions pour usage, **sans s'attaquer réellement aux réseaux ni aux causes sociales des consommations**. Cette stratégie gonfle les chiffres de « résultats » policiers, mais ne construit pas une politique de santé publique, de **prévention** dans les quartiers et **d'accompagnement** des personnes dépendantes.

● Constat du ressenti des habitants

Dans les quartiers populaires, les rodéos, les nuisances nocturnes et des rues plongées dans le noir donnent le sentiment que la mairie abandonne une partie de la ville. La réduction de l'éclairage puis son retour sélectif, combinés à une police municipale jugée peu efficace face aux nuisances, alimentent la peur et limitent les déplacements, en particulier pour les femmes. Beaucoup d'habitant·es perçoivent la doctrine actuelle des polices comme une logique de séparation entre ceux qui surveillent et ceux qui sont surveillés, loin d'une police au service de la population.

Le comportement même des forces de l'ordre dans l'espace public est critiqué : non-respect du code de la route et stationnement sur les trottoirs ou les itinéraires cyclables hors situations d'urgence ... Ces pratiques renforcent un sentiment d'impunité et d'injustice, alors que les autres usagers se voient, eux, verbalisés. Combinées à des aménagements de voirie jugés mal conçus, qui créent des conflits entre piétons, cyclistes et automobilistes, elles donnent l'image d'une ville dangereuse pour les plus vulnérables.

Une ville de gauche responsable assumerait de regarder ces données en face et de sortir d'une logique purement répressive et statistique.

→ Axe 1 — Une sécurité du quotidien, proche des habitant·es dans tous les quartiers

Notre objectif : Assurer une sécurité du quotidien visible, accessible et efficace pour toutes et tous, dans chaque quartier d'Orléans.

Répondre rapidement aux incivilités, dégradations et nuisances qui pourrissent la vie des gens, tout en améliorant le sentiment de sécurité, en particulier pour les femmes, les usagers des transports et les habitants des quartiers populaires.

→ Ce que nous mettrons en place

● Une plateforme simple de signalement des nuisances et incivilités

Nous mettrons à disposition des Orléanaises et Orléanais une **plateforme de signalement des problèmes du quotidien** : incivilités, dégradations, dépôts sauvages, occupations gênantes de l'espace public. Accessible par application mobile, site internet et numéro téléphonique, elle permettra de décrire la situation, de la localiser précisément et de joindre éventuellement une photo. **Chaque signalement sera orienté vers le bon service** (propreté, voirie, police municipale, bâilleur social...) et fera l'objet d'un suivi, avec un retour systématique à la personne qui l'a effectué.

Cette plateforme sera aussi un outil de transparence : des cartes anonymisées permettront de visualiser les zones où les nuisances se concentrent et d'identifier les problèmes récurrents. Nous pourrons ainsi adapter plus finement les patrouilles, les horaires d'intervention et les actions de prévention. En donnant aux habitants un moyen simple d'alerter la ville et en leur montrant ce qui est fait, nous renforcerons le lien de confiance et le sentiment que chacun peut agir sur son cadre de vie.

● Une police municipale renforcée et plus présente le soir et le week-end

Nous engagerons un renforcement progressif de la présence de la police municipale **sur le terrain**. Nous agirons en priorité **lors des périodes où les nuisances et les troubles sont les plus nombreux** : soirées, nuits et week-ends. Les recrutements et réorganisations viseront à assurer une présence régulière à ces moments-là, plutôt que de concentrer les moyens sur les seuls horaires de bureau. Les équipes seront **mieux réparties entre centre-ville et quartiers**, avec une capacité réelle à intervenir rapidement sur les signalements issus de la plateforme.

Cela s'accompagnera d'un travail sur la qualité de la relation avec les habitant·es : explication des interventions, écoute des riverains, coordination avec les acteurs sociaux et les bailleurs. L'objectif est double : faire cesser les troubles et montrer que la puissance publique est présente, disponible et au service de la population, et pas uniquement dans une logique répressive.

● Des patrouilles pédestres visibles dans le centre et les quartiers

Nous développerons les patrouilles pédestres ou à vélo de la police municipale, particulièrement dans l'hypercentre, la rue Royale, la place du Martroi, les quais de Loire et les abords des stations de tram les plus fréquentées. Cela permet une meilleure connaissance des lieux, des commerçants, des usagers et des situations à risque. Elle facilite les échanges informels, la prévention des conflits et la résolution rapide des petits problèmes avant qu'ils ne dégénèrent.

Ces patrouilles seront également renforcées dans les quartiers populaires et dans les secteurs identifiés comme sensibles. La présence régulière à pied ou à vélo, coordonnée avec la police nationale, permettra d'agir sur les nuisances sonores, les dégradations d'espaces communs et les squats de halls. Là aussi, l'enjeu est de construire une relation de proximité : les habitant·es doivent connaître les équipes qui interviennent et pouvoir les interpeller facilement.

● Une vidéoprotection évaluée et adaptée aux besoins réels

Nous réaliserons un état des lieux complet du dispositif de vidéoprotection existant : emplacement des caméras, horaires de fonctionnement, articulation avec les patrouilles, taux de résolution des faits. Ce diagnostic permettra de sortir du débat purement idéologique pour se concentrer sur l'efficacité réelle de chaque caméra.

À partir de ce travail, nous adapterons le réseau : déplacement ou suppression de caméras peu utiles, renforcement dans certains points sensibles, meilleure articulation avec la plateforme de signalement et les patrouilles. L'objectif n'est pas d'installer toujours plus de caméras, mais de s'assurer que chaque euro investi contribue concrètement à la sécurité du quotidien, dans le respect des libertés publiques.

● Former des agents municipaux exemplaires, sans discriminations

Nous formerons l'ensemble des agents municipaux, y compris les policiers municipaux, aux mécanismes de stéréotypes et de discriminations afin de prévenir les contrôles et interventions injustes. Ces formations, régulières et obligatoires, seront construites avec des associations spécialisées, des chercheurs et des habitant·es concerné·es.

Elles aborderont le racisme, le sexism, les LGBTphobies, les discriminations sociales et territoriales, ainsi que leurs effets concrets sur la vie des gens. L'objectif est que chaque agent soit capable d'identifier ses propres biais, d'adapter ses pratiques et de rendre des comptes sur la manière dont il exerce son pouvoir. Une ville qui lutte contre les discriminations dans ses propres services est plus juste, mais aussi plus efficace en matière de sécurité. Le comportement exemplaire de la police municipale lui permettra également d'être respectée

● Des actions rapides contre les rodéos, dégradations et squats de halls

Nous mettrons en place des actions immédiates ciblant les nuisances les plus insupportables : rodéos urbains, dégradations répétées, squats de halls d'immeubles qui empêchent les habitants d'entrer et de sortir sereinement. Ces opérations seront préparées avec la police nationale, les bailleurs sociaux, les syndics et les services municipaux, afin d'agir à la fois sur les auteurs, sur les lieux et sur les causes.

Concrètement, cela passera par des patrouilles renforcées aux heures critiques, la sécurisation des accès aux immeubles, la remise en état rapide des lieux dégradés et le suivi dans la durée pour éviter le simple déplacement des problèmes. Les habitants seront associés dès le départ, via les conseils de quartier et les réunions d'immeuble, pour identifier les points sensibles et évaluer l'efficacité des actions menées.

● Une brigade de mobilité renforcée dans les transports en commun

La brigade de mobilité spécifiquement chargée de lutter contre les incivilités et les comportements dangereux dans les transports en commun : tram A et B, bus TAO, principaux pôles d'échanges, sera renforcée. Cela permettra d'assurer une **présence rassurante, de faire respecter les règles et de travailler en lien étroit avec l'exploitant du réseau.**

Cette brigade interviendra aussi aux abords des stations et arrêts, **là où beaucoup de tensions se concentrent** (regroupements bruyants, dégradations de mobilier, harcèlement de rue). Les usager·es, et en particulier les plus jeunes, les femmes et les personnes âgées, doivent pouvoir **se déplacer sans peur dans les transports et leurs alentours.**

● Mieux prendre en compte le ressenti des femmes dans l'espace public

Nous adopterons une politique de sécurité qui **prend explicitement en compte le ressenti des femmes en ville**, en lien avec les associations spécialisées et les collectifs féministes. L'application de géolocalisation mise en place sera popularisée et permettra de **déclencher rapidement une alerte en cas de situation d'urgence, en lien avec la police municipale et la police nationale.**

Nous **cartographierons les zones qui génèrent un fort sentiment d'insécurité** (rues mal éclairées, passages isolés, arrêts de transport enclavés) à partir de diagnostics urbains réalisés par des groupes de femmes, accompagnés d'élue·s et de technicien·nes lors de balades nocturnes. **Ces diagnostics déboucheront sur des aménagements concrets** : amélioration de l'éclairage, ouverture de perspectives visuelles, installation de signalétique, réorganisation de certains cheminement.

Nous développerons le **dispositif Angela** (lieux refuges identifiés, sensibilisation des commerces ouverts la nuit) et soutiendrons les associations qui agissent contre les violences faites aux femmes et pour la sécurité dans l'espace public. **L'objectif est de faire d'Orléans une ville où les femmes peuvent se déplacer librement, sans adapter leurs horaires ni leurs itinéraires par peur.**

→ Pourquoi c'est utile et gagnant

● Répondre aux problèmes concrets du quotidien

En concentrant l'effort sur les incivilités, les nuisances, les dégradations, les rodéos et les squats de halls, **nous répondons aux problèmes qui nuisent le plus directement à la qualité de vie des habitants**. Une plateforme de signalement, des patrouilles pédestres et cyclistes renforcées et des actions ciblées dans les quartiers permettent d'**agir là où les gens vivent, se déplacent et travaillent**. **Cette approche pragmatique améliore à la fois la sécurité objective et le sentiment de sécurité.**

● Reconstruire la confiance entre habitants et puissance publique

Une sécurité du quotidien efficace ne se décrète pas : elle se construit dans la durée, par la proximité, la transparence et la capacité à rendre des comptes. En donnant aux habitant·es des outils pour alerter, en rendant visibles les priorités et les résultats, en renforçant une présence humaine identifiable, nous retissons la confiance entre la population, la police municipale et la mairie. **Cette confiance est la condition pour que les victimes, les témoins et les associations se sentent légitimes à demander de l'aide et à proposer des solutions.**

● Protéger mieux les plus exposé·es, en particulier les femmes

Enfin, en intégrant dès le départ le **ressenti des femmes** dans la conception de la politique de sécurité, **nous faisons un choix de justice sociale et d'efficacité**. Les diagnostics nocturnes, les aménagements urbains ciblés, la sécurisation des transports et le renforcement du dispositif Angela bénéficient à toutes et tous, et en particulier à celles et ceux qui sont les plus exposé·es à l'insécurité. Une ville où chacun peut se déplacer librement, sans peur, est une ville plus juste, plus dynamique et plus attractive. **C'est cette Orléans du quotidien, vraiment sûre et accueillante, que nous voulons construire.**

Axe 2 — Miser sur la jeunesse et les quartiers pour prévenir la délinquance

Notre objectif : Agir en amont sur les causes de la délinquance en investissant dans la jeunesse, l'école et la vie de quartier. Offrir à chaque enfant et à chaque adolescent d'Orléans des lieux pour apprendre, se retrouver, pratiquer des activités encadrées et construire des repères, plutôt que de laisser le terrain libre aux trafics, à l'oisiveté et aux violences.

Nos principales propositions

Un vrai “Programme jeunesse Orléans” de prévention

Nous structurerons l'ensemble des actions existantes en un “**Programme jeunesse Orléans**” lisible, coordonné et pérenne. Il rassemblera les initiatives de la ville, des centres sociaux, des associations et de l'Éducation nationale autour d'un même objectif : accompagner les jeunes d'Orléans de l'enfance à l'âge adulte. Ce programme donnera la **priorité aux quartiers les plus exposés à la précarité et au décrochage**, avec des moyens adaptés et une évaluation régulière des actions menées.

Des centres sociaux et maisons de quartier ouverts quand les jeunes en ont besoin

Nous **pérennissons et élargirons l'ouverture des centres sociaux et des maisons de quartier** dans tous les quartiers, en particulier à La Source, l'Argonne, les Blossières et Saint-Marceau. L'enjeu est que ces lieux restent accessibles **en fin d'après-midi, en soirée et pendant les week-ends, là où les jeunes ont le plus besoin d'espaces pour se retrouver**. Ces structures proposeront des temps d'accueil libres et des activités encadrées, en lien avec les associations locales et les éducateur·rices de rue.

Des activités sportives et numériques encadrées en soirée

Nous développerons **des créneaux sportifs en soirée dans les gymnases municipaux** (basket, foot en salle, arts martiaux...), avec un encadrement qualifié. Parallèlement, nous soutiendrons la mise en place **d'ateliers numériques attractifs pour les adolescents** : codage, jeux encadrés, audiovisuel ... Ces activités donneront aux jeunes des occasions concrètes de s'investir dans des projets collectifs, de se défouler, de créer et d'apprendre ...

Une médiation scolaire renforcée autour des collèges prioritaires

Nous déployerons des **médiateurs et médiatrices** autour des collèges les plus exposés aux tensions, aux décrochages et aux regroupements conflictogènes. Leur rôle sera d'**apaiser** les sorties de cours, de faire le lien entre les équipes éducatives, les familles et les structures de quartier, et d'intervenir en amont des conflits. Ces médiateurs pourront également **accompagner les élèves** vers les activités proposées le soir et le week-end, pour éviter les ruptures entre l'école, la rue et les lieux d'accueil.

Prévenir les addictions et les cyber-violences avec l'Éducation Nationale et le CHU

Nous mettrons en place, dans les écoles et les collèges, des **actions régulières de prévention des addictions** (alcool, tabac, drogues, écrans) et **du cyberharcèlement**, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le CHU. Ces interventions associeront professionnels de santé, éducateur·rices et associations spécialisées, avec des contenus adaptés à chaque âge. L'objectif est de **donner aux jeunes des repères clairs**, de les aider à repérer les risques et de leur indiquer des lieux ressources où demander de l'aide en cas de problème.

● Des aménagements urbains pensés pour la prévention

Nous engagerons un programme d'**aménagements urbains sécurisants**, en travaillant avec les **bailleurs sociaux**, les **services** de la ville et des **groupes de femmes volontaires** lors de balades exploratoires. Ces balades de femmes permettront de cartographier finement les **zones ressenties comme les plus dangereuses** (rues mal éclairées, passages isolés, arrêts de transports enclavés) et de mieux cibler les travaux à réaliser. Concrètement, cela passera par la refonte de l'**éclairage public** dans les secteurs où les regroupements posent problème, par le réaménagement des cours et pieds d'immeubles (mobilier, jeux, portes sécurisées) et par l'ouverture de lieux de rencontre conviviaux plutôt que de simples parkings vides. Des **médiateurs et médiatrices** de rue seront renforcés dans les secteurs à forte fréquentation (places, arrêts de transports, abords de centres commerciaux) pour accompagner ces transformations et expliquer les changements aux habitant·es.

→ Pourquoi c'est utile et gagnant

● Réduire les passages à l'acte en soutenant les jeunes plutôt qu'en les stigmatisant

En offrant aux jeunes des lieux, des activités et des adultes référents, nous réduisons les situations d'errance, de tension et de bascule vers les conduites délinquantes. Un adolescent qui a un club, un projet numérique, une salle de sport ou un centre social où il est attendu est moins exposé aux trafics et aux violences. C'est une stratégie de **prévention** beaucoup plus efficace, humaine et durable qu'une politique centrée uniquement sur la répression.

● Faire des quartiers populaires des lieux de vie et non des zones à problème

En maintenant ouverts les centres sociaux, en retravaillant les pieds d'immeubles, en améliorant l'éclairage et en renforçant la médiation, nous retransformons les quartiers populaires en véritables lieux de vie. Les **femmes pourront se balader dans chaque coin de la ville sans crainte liées à leur sécurité**. Les habitants y gagnent en tranquillité, en services et en liens sociaux ; la ville y gagne en cohésion et en attractivité. Investir dans la jeunesse et dans l'environnement urbain, c'est diminuer la délinquance aujourd'hui et préparer une ville plus apaisée pour demain.

→ Axe 3 — Protéger les plus vulnérables et retisser la confiance

Notre objectif : Protéger en priorité les personnes les plus exposées aux violences – femmes, enfants, personnes âgées, habitants des quartiers populaires – en renforçant la lutte contre les violences intrafamiliales et les agressions du quotidien. Réduire les inégalités de sécurité entre quartiers et reconstruire une relation de confiance entre habitants, services publics et forces de l'ordre.

→ Ce que nous mettrons en place

● Renforcer la lutte contre les violences intrafamiliales

Nous ferons des violences intrafamiliales une priorité politique clairement assumée. Cela passera par la création, avec l'État et les associations, d'un **protocole local qui fixe les engagements de chaque acteur** : police municipale, police nationale, justice, hôpital, services sociaux, bailleurs. Les agents municipaux – en particulier ceux en contact avec le public (police municipale, écoles, centres sociaux, accueil mairie) – seront formés au **repérage des signaux d'alerte et à l'orientation des victimes vers les bons dispositifs**. Chaque situation grave devra faire l'objet d'un suivi dans la durée, pour éviter les ruptures entre plainte, mise à l'abri et accompagnement social.

● **Soutenir durablement les associations qui accompagnent les victimes**

Les **associations** qui accueillent, écoutent et accompagnent les victimes de violences intrafamiliales et de violences sexistes seront considérées comme des **partenaires essentiels de la politique municipale de sécurité**. Nous sécuriserons leurs financements pluriannuels pour leur permettre de recruter, de former leurs équipes et d'ouvrir davantage de permanences dans les quartiers. En lien avec ces associations, nous développerons des **permanences délocalisées dans les maisons de quartier, les centres sociaux et certains équipements municipaux**, pour que les victimes n'aient pas à franchir seules de longues distances ou des lieux institutionnels intimidants.

● **Des cellules de coordination par quartier pour les situations complexes**

Nous créerons, dans les quartiers où la situation l'exige, **des cellules de coordination renforcées** réunissant régulièrement police municipale, travailleurs sociaux, médiateurs de rue, services jeunesse, représentants des établissements scolaires, bailleurs et habitants volontaires. Ces cellules auront pour mission **d'identifier les situations les plus préoccupantes** (familles en grande difficulté, jeunes en rupture, violences répétées, harcèlement de voisinage) et de **construire des réponses coordonnées plutôt que juxtaposées**. Elles permettront de croiser les informations, de décider ensemble des priorités d'intervention et de suivre les dossiers dans le temps pour éviter des drames.

● **Une application et des points d'accueil pour signaler sans se mettre en danger**

L'application de signalement que nous mettrons en place ne servira pas uniquement à remonter des incivilités : elle permettra aussi **d'orienter rapidement les victimes ou témoins de violences vers les bons interlocuteurs**. Un bouton dédié permettra, par exemple, de **demander un rappel** discret par un·e professionnel·le ou de **prendre rendez-vous dans un lieu neutre** (maison de quartier, centre social, structure associative). En complément, des « **points d'accueil sécurité** » clairement identifiés seront déployés dans les équipements municipaux et chez certains partenaires (pharmacies, commerces volontaires), pour que chacun sache où trouver écoute et relais vers les services compétents.

● **Une police de proximité qui rend des comptes : îlotage, réunions publiques et transparence**

L'îlotage à pied et à vélo sera remis au centre des missions de la police municipale : mêmes agents, mêmes secteurs, pour que les habitants identifient des visages et non seulement des uniformes. Ces équipes auront aussi pour mission de **faire le lien avec les familles, les commerçants, les associations et les écoles**, en expliquant leurs interventions et en orientant les personnes vers les dispositifs d'aide. Des **réunions publiques régulières**, quartier par quartier, réuniront police municipale, élus, services de la ville et habitants pour discuter des problèmes rencontrés, des réponses apportées et des ajustements nécessaires. La ville publiera régulièrement des **informations accessibles sur les chiffres de la délinquance, les moyens engagés et l'avancement des actions**, pour sortir du flou et des effets d'annonce.

→ **Pourquoi c'est utile et gagnant**

● **Protéger d'abord celles et ceux qui subissent le plus de violences**

En mettant au cœur de la politique de sécurité les violences intrafamiliales, les violences sexistes et les situations complexes de quartier, nous changeons de priorité : **la question n'est plus seulement de « faire des chiffres », mais de protéger réellement celles et ceux qui vivent la peur au quotidien**. Une meilleure coordination entre associations, services publics et forces de l'ordre permet d'éviter que des signaux d'alerte passent inaperçus et que des situations s'enlisent jusqu'au drame.

● Réduire les inégalités de sécurité entre quartiers

Les cellules de coordination par quartier et les permanences de proximité permettent de **traiter les difficultés là où elles se concentrent, en tenant compte des réalités locales** : précarité, isolement, conflits de voisinage, discriminations. C'est une manière concrète de réduire les inégalités de sécurité entre quartiers et de montrer que personne n'est laissé de côté. En s'attaquant aux **causes profondes** et en **suivant les situations dans la durée**, on limite les escalades de violence et les replis de chacun sur soi.

● Retisser la confiance entre habitants, associations et institutions

Enfin, des policiers municipaux identifiables, qui marchent dans les rues, participent aux réunions publiques et expliquent leurs actions, des associations soutenues et des chiffres rendus publics contribuent à retisser la confiance. Les habitants peuvent alors plus facilement signaler, témoigner, demander de l'aide et proposer des solutions. **Une ville où les victimes savent à qui s'adresser, où les familles ne se sentent pas seules et où les institutions acceptent de rendre des comptes** est une ville plus sûre, mais aussi plus démocratique.

Axe 4 — Une ville qui se partage : sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes

Réduire les conflits d'usage dans l'espace public et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, en particulier les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite). Clarifier les règles, adapter les aménagements et apaiser les comportements, pour faire d'Orléans une ville où marcher et pédaler sont des choix sûrs, agréables et lisibles pour toutes et tous.



→ Ce que nous mettrons en place

● Des itinéraires cyclables continus et lisibles

Nous organiserons un **réseau cyclable continu, cohérent et clairement identifié**, pour éviter les trajets "en zigzag" qui poussent les cyclistes à traverser les zones piétonnes ou à emprunter des trottoirs. Les grands axes cyclables seront reliés entre eux, avec des cheminements directs, sécurisés, signalés et cartographiés. En clarifiant les parcours, nous **facilitons la vie des cyclistes du quotidien et réduisons les situations de conflit avec les piétons**, souvent liées à l'absence d'alternative claire.

● Mieux séparer les espaces piétons et cyclables là où c'est nécessaire

Dans les secteurs les plus fréquentés (centre-ville, quais, abords des écoles et des pôles de transport), nous renforcerons les **séparations physiques entre zones cyclables et piétonnes** : bordures, différences de niveaux, mobilier urbain adapté. Dans certaines rues piétonnes étroites, le vélo sera toléré au pas en journée. L'objectif est de protéger en priorité les piétons là où ils sont les plus nombreux, tout en maintenant des itinéraires cyclables de contournement bien identifiés.

● Des aménagements pour limiter la vitesse des vélos et trottinettes

Nous mettrons en place des **aménagements "anti-vitesse"** dans les zones très fréquentées par les piétons : chicanes douces, plateaux surélevés, resserrements ponctuels ou plots de ralentissement. Ces dispositifs seront pensés pour rester confortables pour les cyclistes mais rappeler concrètement la nécessité de lever le pied à l'approche des zones sensibles (sorties d'école, arrêts de tram, traversées piétonnes). Là où c'est pertinent, ils seront combinés à des **limitations de vitesse clairement affichées** pour les mobilités douces (par exemple 10 km/h en zone très dense).

● Une signalisation claire : marquage au sol et messages visibles

Nous généraliserons le **marquage au sol différencié** : couleurs, pictogrammes de piétons et de vélos, flèches directionnelles, afin que chacun identifie immédiatement l'espace qui lui est dédié. Ces marquages seront complétés par une **signalisation verticale explicite** (panneaux, totems, affiches temporaires) et, dans certains points noirs, par des **dispositifs lumineux intelligents** (détection de piétons ou de cyclistes, rappel de priorité). Une **signalisation claire et cohérente** sur toute la ville permet de réduire les incompréhensions, d'anticiper les trajectoires et de sécuriser les traversées

● Faire respecter les règles pour protéger les plus vulnérables

Nous renforcerons les **contrôles municipaux sur le respect des règles de circulation par les vélos et trottinettes** : vitesse excessive, circulation sur les trottoirs, franchissements dangereux, non-respect des zones piétonnes. Ces contrôles viseront d'abord les **comportements réellement dangereux**, en ciblant les lieux et les horaires les plus sensibles. Parallèlement, nous travaillerons avec les opérateurs de trottinettes et de vélos en libre-service pour encadrer le stationnement, limiter les usages abusifs et garantir la sécurité des piétons.

● Éduquer à la mobilité dès le plus jeune âge

Nous mettrons en place, dans les écoles primaires, des **parcours d'apprentissage "vélo-piéton"** pour apprendre aux enfants à circuler en sécurité, à respecter les règles et à comprendre la place de chacun dans l'espace public. Ces ateliers seront réalisés en partenariat avec les associations de cyclistes, les clubs sportifs et les services municipaux, et pourront se prolonger dans les centres de loisirs. En complément, des **séances de sensibilisation** seront proposées aux collégiens et lycéens sur les usages des vélos, trottinettes et autres mobilités douces.

● Accompagner les changements par la médiation et la pédagogie

Nous créerons une **brigade de médiateurs "mobilités douces"** présente sur les zones à forte **fréquentation** (centre-ville, quais, grands axes cyclables, abords de gares et de stations de tram). Leur rôle sera d'expliquer les nouveaux aménagements, de rappeler les règles avec pédagogie, d'apaiser les tensions ponctuelles et de remonter les problèmes d'usage aux services de la ville. Nous lancerons chaque année des campagnes municipales du type "Je partage la ville" ou "À vélo, on respecte les piétons", pour **ancrer une culture du respect mutuel entre usagers**.

→ Pourquoi c'est utile et gagnant

● Protéger les piétons et encourager les mobilités douces

En clarifiant les espaces, en limitant la vitesse dans les zones sensibles et en faisant respecter les règles, nous **protégeons les piétons** et en particulier les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Mais nous rendons aussi le vélo et les trottinettes plus attractifs pour tous ceux qui n'osent pas encore s'y mettre, faute de se sentir en sécurité. Une ville où l'on peut marcher et pédaler sereinement est une ville plus saine, plus apaisée et plus accessible.

● Réduire les conflits d'usage et le stress dans l'espace public

Aujourd'hui, une partie du sentiment d'insécurité vient des **tensions entre usagers** : cyclistes qui slaloment, piétons qui se sentent frôlés, trottinettes trop rapides, stationnements gênants. En organisant mieux l'espace, en expliquant les règles et en accompagnant les changements par la médiation, nous **réduisons ces conflits et le stress quotidien qu'ils génèrent**. Une ville où les usages sont mieux répartis et respectés est une ville plus agréable à vivre, où l'on se sent reconnu et en sécurité, quel que soit son mode de déplacement.



Mot du colistier référent



Linda CHESNEL

Colistière OSE et référente du groupe de travail Sécurité

“La sécurité est l’affaire de toutes et tous, dans **tous les quartiers de la ville**. Depuis mars 2023, nous nous sommes réunis régulièrement, militant·es, habitant·es, professionnel·les du social, de l’éducation, de la justice, pour réfléchir aux propositions à porter en matière de sécurité au sens large : **tranquillité publique, prévention, justice sociale, égalité femmes-hommes**.

Nous avons croisé plusieurs regards : **celui des statistiques officielles** (Insee, ministère de l’Intérieur, préfecture), **celui des rapports publics** (Cour des comptes, services de l’État) et, surtout, **celui des vécus du quotidien** recueillis lors de réunions de quartier, de balades nocturnes, d’échanges avec les associations, les syndicats et les collectifs d’habitant·es. Nous avons cherché à éviter les fausses bonnes idées et les réponses purement sécuritaires pour construire **un programme qui ne minimise pas les problèmes, mais qui les traite à la racine** : aménagement urbain, jeunesse, lutte contre les violences intrafamiliales, partage de l’espace public.

À partir de ce diagnostic et de nos envies pour Orléans, nous avons élaboré un cap clair : une politique de sécurité qui mise sur le **cycle vertueux de la prévention, la proximité et la coopération** entre la municipalité, les services de l’État et les habitant·es.

Avec OSE, nous voulons garantir la sécurité dans tous les quartiers et bâtir une ville plus juste, plus sûre et plus solidaire pour l’ensemble des Orléanaises et des Orléanais.”



Place du Martroi